

## PLAN DE FINANCEMENT DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT SUBVENTIONNEES

Vu le décret n°2020-1129 du 14 septembre 2020 en application de l'article L. 1111-11 du code général des collectivités territoriales

### INTITULE DE L'OPERATION :

**Création d'un centre de santé en cœur de ville (réhabilitation, restructuration, rénovation et extension d'un logement existant)**

Le montant des travaux est estimé à 1 002 607 € HT soit 1 203 128 € TTC.

NATURE DE LA DEPENSE	Montant HT	Montant TTC
MOE et travaux (déconstruction, rénovation et extension)	1 002 607	1 203 128
<b>TOTAL DES DEPENSES DE L'OPERATION</b>	<b>1 002 607</b>	<b>1 203 128</b>
Ville de Morlaix	249 206	449 727
Etat - DSIL ACV 2021	489 901	489 901
Conseil Départemental du Finistère - Pacte Finistère 2030	115 000	115 000
Région Bretagne – Bien vivre partout en Bretagne	100 000	100 000
Pays de Morlaix – LEADER FEDER	48 500	48 500
<b>TOTAL DES RECETTES DE L'OPERATION</b>	<b>1 002 607</b>	<b>1 203 128</b>



COFINANCÉ PAR  
UNION EUROPÉENNE  
UNANIEZH EUROPA



L'Europe s'engage  
en Bretagne

Avec le Fonds européen agricole pour le développement rural :  
l'Europe investit dans les zones rurales